

## « Montreuil Environnement » dit NON à la maintenance et au remisage du tramway T1 dans les murs à pêches



Photo : Véronique Illié de Montreuil Environnement à "la voie est libre" de 2012

Voici un excellent texte du 25 juillet 2013 de l'association « Montreuil Environnement » en opposition au site de maintenance et de remisage du tramway (la « gare de triage ») prévu dans les murs à pêches.

Je me suis également exprimé dans le cadre de l'enquête publique qui se termine demain mercredi 31 juillet. <http://www.bagnoletenvert.com/article-enquete-publique-pour-le-tramway-pas-d-atelier-dans-les-murs-a-peches-119216481.html>

« La gare de triage du Tramway n'a pas sa place dans le site des Murs à pêches

Le quartier des Murs à pêches est un site horticole, naturel et culturel, unique au monde mais toujours en péril, à force d'abandon et de bétonnage abusif.

Non ! Le tramway ne doit pas s'imposer, coûte que coûte et détruire le territoire qu'il traverse

Les élus du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) ont décidé de construire la gare de triage nécessaire au bon fonctionnement du TRAM en plein cœur du site des Murs à pêches (Site de Maintenance et de Remisage des tramways dit SMR).

Le choix de cet emplacement a été décidé arbitrairement, sans consultation des citoyens et sans considérer la nécessité de préserver le site.

Nous pensons que cette infrastructure industrielle, nécessitant plus de 2 hectares, devrait être installée ailleurs.

Par ailleurs, le projet prévoit la destruction de l'ouvrage d'art autoroutier ce qui représentera, entre autres, plus de 50 piscines olympiques pleines de déchets (près de 100 000 m3 de gravats) et trois fois le tour de la planète en camion (130 400 km parcourus).

Oui ! D'autres solutions respectueuses, non-violentes et enthousiasmantes sont possibles.

Notre association promeut un projet d'aménagement exceptionnel pour les Murs à pêches que cette infrastructure met en péril. Ce patrimoine digne d'être classé à l'UNESCO, valorisé et exploité intelligemment, pourrait accueillir des activités horticoles, économiques, culturelles et touristiques basées sur l'agriculture urbaine.

**A Marseille, Cannes ou Nantes, les élus privilégient le Bus à Haut Niveau de Services (BHNS, capacités et fréquences augmentées).** Ce moyen de transport collectif, pour la même qualité de service, coûte bien moins cher et ne nécessite pas d'infrastructures lourdes comme celles prévues dans les Murs à pêches.

A Paris, on conserve la « Petite couronne ferroviaire » pour la transformer en fabuleux jardins, réserve de la biodiversité et circuits pédestres et cyclistes. A Montreuil aussi, on peut conserver l'ouvrage d'art autoroutier, héritage de l'époque « du tout bagnole » pour en changer l'usage et l'intégrer au projet du « plus grand éco-quartier d'Europe ».

Il est regrettable que ce soit aux seuls citoyens de défendre un des rares patrimoines naturels d'envergure pouvant valoriser le département de Seine St Denis.

**Non au Tramway dans ces conditions !**

**Votre avis est important**

Les avis sont à inscrire de manière manuscrite sur les registres qui se trouvent avec les dossiers d'enquête, ou à envoyer par courrier à cette adresse :

M. le Président de la Commission d'Enquête Prolongement du T1 de Bobigny à Val de Fontenay  
Préfecture de la Seine-St-Denis  
Direction du Développement durable et des Collectivités Locales<sup>1</sup>, esplanade Jean-Moulin  
93007 Bobigny Cedex

Le dossier d'enquête publique est consultable sur internet à l'adresse directe :  
<http://www.t1bobigny-valdefontenay.fr/le-dossier-denquete-publique/>